

Envoyé en préfecture le 24/02/2017

Reçu en préfecture le 24/02/2017

Affiché le **24 FEV. 2017**

ID : 031-213105612-20170224-2017_15-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 28
- ayant pris part au vote : 33
- procurations : 5

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

MAIRIE
DE
L'UNION
31240

L'an deux mille dix-sept et le 22 février à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière, en date du 15 février, sous la présidence de Monsieur Marc PÉRE, Maire.

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, M. JEAN-MARIE VITRAC, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, MME MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIÈRE, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, MME ISABELLE GODEAS, M. JOËL FEULLERAT, M. PATRICE ETAVE, M. FREDERIC COMBE, M. DENIS MOLET, MME FLORENCE TOULZE, M. DOMINIQUE GIRONNET, MME NADINE MAURIN, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. XAVIER MANGOGNA, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, M. JACQUES DAHAN, MME ELISABETH ATTELAN, M. ERWAN DANIEL, M. NICOLAS COSTES.

Etaient absents excusés avant donné procuration : Mme BRIGITTE BEC (Pouvoir donné à M. YVAN NAVARRO), MME KATY COLDER (Pouvoir donné à M. JEAN-MARIE VITRAC), MME NATHALIE GAUVRIT (Pouvoir donné à M. DAVID ROFE), MME ISABELLE SEROR (Pouvoir donné à M. JACQUES DAHAN), M. GILLES HOURQUET (Pouvoir donné à MME ELISABETH ATTELAN).

Etait absent excusé :

DENIS MOLET a été élu secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2017/15

Objet : Adoption du Procès-Verbal 2017-01 du Conseil Municipal du 25 janvier 2017

Monsieur Le Maire demande aux Conseillers Municipaux de bien vouloir formuler leurs observations ou mentionner les rectifications à prendre en compte avant l'adoption du Procès-Verbal N°2017/01 rédigé, suite à la séance du Conseil Municipal du 25 janvier 2017

Décision

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Envoyé en préfecture le 24/02/2017

Reçu en préfecture le 24/02/2017

Affiché le **24 FEV. 2017**

Remise
Enfant

ID : 031-213105612-20170224-2017_15-DE

Article 1

A l'unanimité :

- D'adopter le Procès-Verbal N°2017/01 rédigé, suite à la séance du Conseil Municipal du 25 janvier 2017.

Pour copie conforme,

**Le Maire,
Marc PÉRE**

Pour le Maire et par délégation
Le 1^{er} Adjoint
Yvan Navarro

- Transmis le **24 FEV. 2017**
- Affiché le **24 FEV. 2017**

